

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
BUDGET PRIMITIF
CENTRE D'AFFAIRES PIERRE CARMIEU 2019

(En application de l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

Ce budget annexe pour le Centre d'affaires Pierre Carmien se traduit par une construction budgétaire très proche de celle retenue en 2018 et marque encore l'implication de la CCPH dans le domaine économique au moyen de la mise à disposition de bureaux locatifs. Ce budget est assujéti à la TVA.

Points forts

Le budget 2019 est construit avec un taux d'occupation important puisque la CCPH occupera un plateau libéré par une entreprise pour héberger ses services Ressources Humaines et Finances avec versement d'un loyer.

4 autres locataires occuperont des cellules en 2019.

De fait les charges du chapitre 011 sont prévues en hausse en raison de l'occupation par la CCPH mais se traduiront également par une hausse des recettes au titre des charges refacturées aux occupants.

La section d'investissement reste encore artificielle en raison des dotations aux amortissements qui génèrent des recettes et des reports d'excédents d'investissement cumulés.

Pour mémoire, l'amortissement comptable du Centre d'Affaires s'opère sur 20 ans ce qui engendre dans les deux sections des écritures particulièrement élevées, en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement. Il n'est pas possible de revenir sur la durée d'amortissement initialement prévue.

Ces écritures nous permettent là encore de provisionner pour des travaux importants qui pourraient légitimement voir le jour dans les années à venir.

Il n'est pas prévu cette année de **subvention émanant du budget principal pour équilibrer le budget.**

Par ailleurs ce budget bénéficie d'une provision pour risque locatif constituée progressivement et qui s'élève à 48 786,38 € soit une année de loyers.

VISION PAR CHAPITRE - BUDGET ANNEXE CAPC 2019

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

		2018		2019
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Budgétisé
011	Charges à caractère général	33 795,00 €	33 379,92 €	40 251,38 €
012	Charges de personnel	4 000,00 €	3 783,75 €	4 000,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	3 600,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	74 404,00 €	74 401,44 €	75 835,77 €
66	Charges financières	5 772,65 €	5 771,73 €	4 793,84 €
Total DEPENSES		117 971,65 €	117 336,84 €	128 480,99 €

FONCTIONNEMENT – RECETTES

		2018		2019
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Budgétisé
002	Excédent antérieur reporté	9 236,30 €	0,00 €	20 865,46 €
042	Opérations d'ordre entre sections	41 617,00 €	41 615,53 €	41 615,53 €
70	Produits des services	10 700,00 €	22 123,11 €	19 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00 €	48 554,01 €	47 000,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	255,00 €	0,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	16 418,35 €	16 418,35 €	0,00 €
Total RECETTES		117 971,65 €	128 966,00 €	128 480,99 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le



ID : 070-247000722-20190411-068_2019-DE

INVESTISSEMENT – DEPENSES

		<i>2018</i>		<i>2019</i>
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
020	Dépenses imprévues d'investissement	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00€
040	Opérations d'ordre entre sections	41 617,00 €	41 615,53 €	41 615,53 €
16	Remboursement d'emprunts	24 218,00 €	21 944,08 €	22 666,00 €
20	Immobilisations incorporelles	300,00 €	232,50 €	1 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 850,00 €	1 201,83 €	3 000,00 €
23	Immobilisations en cours	102 867,91 €	12 047,18 €	102 287,36 €
Total DEPENSES		175 852,91 €	77 041,12 €	175 568,89 €

INVESTISSEMENT – RECETTES

		<i>2018</i>		<i>2019</i>
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	101 448,91 €	0,00 €	99 733,12 €
040	Opérations d'ordre entre sections	74 404,00 €	74 401,44 €	75 835,77 €
16	Emprunt caution	0,00 €	923,89 €	0,00 €
Total RECETTES		175 852,91 €	75 325,33 €	175 568,89 €